



Resiliation abonnement club de sport

Par **BOLZINGER**, le 12/01/2008 à 14:48

J'ai souscrit le 27 Décembre dernier un abonnement à LADY FITNESS. J'ai effectué une première séance la semaine dernière et suis dans l'incapacité d'y retourner depuis, suite à une tendinite aggravée. Je possède un certificat médical en bonne et dûe forme stipulant mon incapacité.

Il n'y aucun clause dans mon contrat qui stipule clairement dans quels cas on peut mettre fin à un contrat avant son terme.

Puis-je effectuer une courrier en recommandé pour demander la fin de mon contrat et le non encaissement des chèques déjà remis ?

Merci

Par **Jurigaby**, le 12/01/2008 à 14:56

Bonjour.

Selon moi, il ne vous est pas possible de résilier car votre tendinite ne constitue pas un cas de force majeure susceptible d'entreianer la résiliation.

Par **BOLZINGER**, le 12/01/2008 à 18:59

merci de vos éclaircissements.